



Perpignan, le 5 février 2021

Décision n°2021-013 du 5 février 2021 proclamant l'élection du directeur de la faculté des Sciences Juridiques et Economiques

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-2, L 713-1, L 713-3 ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu les statuts de la faculté des Sciences Juridiques et Economiques ;
Vu la décision n°2020-068 du 1^{er} décembre 2020 portant nomination de l'administrateur provisoire de l'unité de formation et de recherche des Sciences Juridiques et Économiques ;
Vu le procès-verbal d'élection du conseil de la faculté des Sciences Juridiques et économiques du 2 février 2021,

DECIDE

Article 1^{er} – Monsieur Jacobo RIOS, maître de conférences, est nommé directeur de la faculté des Sciences Juridiques et Economiques à compter de la date de diffusion de la présente décision.

Article 2 - Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur la liste « admin-info » et sur le site internet de l'Université.

Le Président de l'Université,

Yvan AUGUET